

Lettre d'animation financière aux nouveaux paroissiens

Cher ami

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre paroisse et nous souhaitons vivement que vous y trouviez votre place.

Lors de votre participation aux cultes vous avez déjà effectué des offrandes et nous vous en remercions. En effet, votre paroisse a besoin du soutien financier actif de ses membres pour continuer à rendre des services pour tous : cultes, actes pastoraux, instruction religieuse aux enfants, visites aux malades, aux personnes âgées, et autres actions de solidarité.

Vous participerez ainsi aussi à la solidarité envers l'Eglise dans son ensemble puisque l'Eglise rémunère les pasteurs, notamment dans les petites paroisses qui ont peu de moyens. Nous contribuons aussi à la formation de nouveaux pasteurs et à la retraite des plus âgés.

Nous espérons pouvoir compter sur vos dons sous forme nominative, soit par chèque soit par virement automatique de banque à banque. Vous faciliterez ainsi la gestion de notre trésorerie et vous marquerez ainsi votre appartenance à votre nouvelle paroisse. Le montant de votre offrande est strictement confidentiel. Les dons nominatifs réguliers sont particulièrement utiles pour la paroisse d'un côté mais aussi pour vous puisqu'ils permettent d'étaler votre don mois par mois.

Combien donner ? Plusieurs paroissiens versent la dîme (10 %) de leur revenu comme le faisaient les premiers chrétiens. L'Eglise Protestante Unie recommande que le montant des cotisations, dons et offrandes versés par chaque foyer, ne soit pas inférieur à 2% de ses revenus, soit l'équivalent d'une semaine de revenus pour l'année. Mais la hauteur de votre engagement financier est laissée à votre appréciation libre.

Votre participation constitue un précieux encouragement pour notre pasteur et pour votre conseil presbytéral pour maintenir bien vivante votre paroisse et à aider au témoignage des Eglises Protestantes en France et dans le monde.

Fraternellement

Pasteur

Présidente du Cons. Presb.

Trésorier